

tive d'une chaire à un agrégé qui l'occupait déjà, lorsqu'il a pleinement justifié la confiance dont son agrégation était un premier gage.

L'année dernière, les facultés de droit et de médecine ont ainsi admis au rang des titulaires plusieurs agrégés, que leurs états de service recommandaient à cette promotion. Ce sont, dans la faculté de droit, MM. Demers, Gervais, Lemieux et Pérodeau ; dans celle de médecine, MM. Brennan et Hervieux.

La faculté de médecine a aussi accordé l'agrégation à plusieurs jeunes médecins que leurs services d'hôpital associaient déjà à ses travaux. Tout en rendant un témoignage honorable à leur mérite, elle s'assurait ainsi une nombreuse réserve d'auxiliaires parmi lesquels elle pourra choisir avec le temps les titulaires de ses cours théoriques et cliniques, et prévenir le grave inconvénient qu'entraînerait la vacance des chaires, si l'on ne pouvait compter, pour la remplir rapidement, sur la préparation de candidats compétents et éprouvés.

Les dernières agrégations semblent devoir mettre pour longtemps à l'abri de ce danger notre enseignement clinique, si l'on tient compte du nombre et de la personnalité des sujets. La plupart de ces messieurs ont été attachés, dans les hôpitaux, aux différentes cliniques.

MM. les Drs Cléroux, Marsolais, David Gauthier, Dubé, Hébert, Lesage et Roberge, à la clinique interne ; M. le Dr de Lotbinière-Harwood, à celle de gynécologie ; M. le Dr Cormier, à celle de pédiatrie. A la clinique de neurologie, M. le Dr Chagnon ; de dermatologie, M. le Dr Valin ; d'ophtalmologie, M. le Dr Masson-Duhamel ; à la clinique externe, M. le Dr Ethier.

Quelques autres remplissent les fonctions de démonstrateurs dans les cours où l'enseignement comporte l'examen des pièces au microscope ou la dissection des sujets d'amphithéâtre. En cette qualité, M. le Dr Bernier est attaché au cours de bactériologie et d'anatomie pathologique ; M. le Dr Boucher, à celui d'histologie ; et M. le Dr Virolle remplace, au cours d'anatomie pratique, M. le Dr Rivet, qui succède au regretté Dr Fafard dans l'enseignement de la chimie et de la toxicologie.

*
* *

Le développement de l'enseignement médical, dans le sens de l'observation et de l'étude expérimentale, accentue l'importance